

Guide Pratique

Guide de l'Etudiant

MEDAV

www.ecolemedav.com

Siège : 13 Lotissement Guermah, Koléa, Tipaza 42400

Courrier : BP. 176 Fouka 42440, Tiapaza

Tél: 024 48 50 35 / 024 48 61 07 / 06 60 33 95 20

Fax: 024 48 35 40

© Copyright MEDAV

www.ecolemedav.com

Copyright :

Ecole MEDAV
13 Lot. Guermah, Koléa
Tipaza 42400
Algérie

Cette publication électronique est protégée par un copyright de l'Ecole MEDAV qui est détentrice des Droits originaux et initiaux.

Toute distribution, représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans l'accord express de l'Ecole MEDAV est strictement interdite et constituerait une violation grave du code de la propriété intellectuelle.

Si vous avez reçu ce document par l'intermédiaire d'un site Internet qui ne fait pas partie du réseau ***ecolemedav.com*** ou aperçu le contenu de cet ouvrage sur une page Web autre que ***ecolemedav.com***, informez-nous de ces activités frauduleuses – en nous fournissant les détails du Site Web où vous avez obtenu cette publication – Ecrivez à : copyright@ecolemedav.com

Cher(e) étudiant (e) ;

C'est vraiment épatant de pouvoir vous permettre d'obtenir une Attestation après seulement quelques heures d'attention par jour, et ce, grâce à vos cours qui font de vous, en quelques mois, un as dans votre spécialité. Je suis convaincu, comme vous allez vous rendre compte par vous-même, que les connaissances et le savoir faire que vous allez acquérir, les progrès que vous allez faire, vous donneront une excellente qualification professionnelle.

L'importance considérable prise par cette formation nous fait une obligation d'y joindre un « Guide d'études » suffisamment explicite pour éviter à l'étudiant tout tâtonnement, le guider efficacement et l'empêcher de s'attarder à l'accessoire au risque de ne pas approfondir convenablement le principal.

Nous avons profité de cette occasion pour mettre l'accent sur quelques points d'importance capitale. Il s'agit des choses que l'étudiant doit savoir, les choses dont il faut qu'il soit convaincu, les choses qui — autant à celui qui enseigne qu'à celui qui est enseigné — doivent apparaître comme essentielles et conditionnent nécessairement une bonne assimilation par l'étudiant du savoir proposé à son appétence.

Ce guide vous indiquera donc la manière avec laquelle vos leçons doivent être étudiées. Il va vous éclairer pendant toute la durée de votre formation, sur les règles et méthodes qui vous faciliteront l'apprentissage de votre métier. Lisez-le attentivement avant de commencer vos leçons, et pendant votre formation ; surtout, vous devez observer et appliquer les recommandations, c'est impératif !

Veillez lire les points traités dans ce guide notamment :

- Votre scolarité ;
- Votre dossier administratif ;
- Les Paiements ;
- Vos questions concernant votre scolarité ;
- Réception de vos cours ;
- La propriété des cours et documents ;
- L'organisation de vos études ;
- Planifiez vos études ;
- Conduite à tenir pendant vos séances d'études ;
- Travail personnel à réaliser en complément à vos études ;
- Devoirs à renvoyer ;
- Attestations de succès.

En plus de ces orientations, la Direction de l'école MEDAV reste entièrement à votre écoute, à l'écoute de toutes vos préoccupations, tant pédagogiques qu'administratives.

Bon courage et meilleurs vœux de réussite.

Med Khelifi
Directeur de MEDAV
khelifi@ecolemedav.com

Votre dossier administratif

Votre dossier administratif doit être composé des pièces suivantes:

1. Un extrait de naissance ;
2. Quatre (04) photos (écrivez votre nom sur le dos de chaque photo) ;
3. Copie légalisée d'une pièce d'identité.

Après réception de ces pièces, vous recevrez votre Contrat de formation, la Carte Etudiant, votre certificat d'inscription, etc.

Pour votre contrat de formation, vous allez recevoir deux exemplaires. Vous devez les signer à la dernière page (Signature du père ou tuteur obligatoire pour les mineurs) et légaliser la signature au niveau de l'APC (مصادقة على الإمضاء), donc il ne s'agit pas de légaliser le contenu du contrat mais uniquement la conformité de la signature. Vous gardez un seul exemplaire et vous renvoyer l'autre exemplaire à MEDAV. Ne tardez pas trop. Un mois est un maximum pour compléter définitivement votre dossier.

Attention : Vos cours peuvent démarrer dans 2 à 4 jours maximum, après avoir reçu votre paiement, sans subordination aucune aux formalités administratives.

L'accès à vos cours

Vous accédez à vos cours via le Site Web de MEDAV. Un login vous sera envoyé par email accompagné des informations nécessaires.

La propriété des cours de MEDAV

L'ensemble des cours et supports que vous recevez de la part de MEDAV, sont la propriété exclusive de l'Ecole MEDAV. Vous avez le droit de les utiliser dans vos études, dans le cadre de la formation souscrite, votre profession ou au profit de votre Entreprise. Vous n'avez pas le droit de les céder à une autre personne même à titre gratuit.

Modification, amélioration et actualisation du contenu des formations

MEDAV se réserve le droit de modifier les contenus de ses programmes d'études en vue d'améliorer et d'actualiser le contenu de ses formations. Chaque modification est constatée par huissier de

justice qui en précise dans ses PV, la date et le lieu de toutes les modifications qui y sont apportées.

L'organisation de vos études

Que vous recevrez un seul Envoi, plusieurs Envois ou l'intégralité des cours à la fois, vous devez suivre l'ordre pédagogique préétabli pour votre formation. Chaque Envoi contient plusieurs leçons. Une leçon traite une partie déterminée. Elle se compose généralement de :

- Données de base.
- Applications pratiques

Planifiez vos études :

Pour bien organiser vos études vous devez les planifier. Veuillez commencer par observer les recommandations pédagogiques suivantes :

Commencez par élaborer un programme d'études pour une durée approximative d'un mois "durée normale d'une série de cours". Veuillez à ce que ce programme soit compatible avec vos obligations quotidiennes.

1. Elaborez un emploi du temps précis qui indique les heures d'études, et les séances de révisions.
2. Soumettez-vous à l'impératif de respecter cet emploi du temps pour au moins trois semaines, jusqu'au moment où vous vous habituerez à ce nouveau rythme.
3. Pendant vos séances d'études, en complément à votre cours, munissez-vous d'un dictionnaire, d'un cahier, d'un crayon, d'un stylo, d'une gomme, d'une règle et éventuellement des moyens didactiques recommandés par votre professeur.

Conduite à tenir pendant vos séances d'études

- Concentrez vous uniquement sur votre travail,
- Lisez la totalité de la leçon sans vous attarder sur les détails. Cela vous permettra d'avoir une idée générale sur votre sujet.

- Relisez la leçon attentivement, autant de fois que cela est nécessaire, jusqu'à ce que vous ayez compris parfaitement le sens de chaque mot, de chaque phrase, de chaque expression. Utilisez le dictionnaire si nécessaire (Un guide du Jargon professionnel vous aidera énormément).

- Reprenez la lecture paragraphe par paragraphe, en soulignant au crayon, les mots et les expressions importants qui vous faciliteront la compréhension et la mémorisation de la leçon.

- Rédigez le résumé de votre leçon sur votre cahier, à votre manière et retenez-le.

- Traitez seul les devoirs d'évaluations ; ne gâchez pas l'occasion de faire l'évaluation de vos propres performances. Par contre n'hésitez pas à revoir les chapitres qui traitent des questions posées.

- Procédez périodiquement à la révision des leçons que vous avez déjà étudiées et conformez-vous rigoureusement à votre emploi du temps.

Le niveau d'instruction :

Nos formations visent une qualification professionnelle dont tout le monde en a besoin (Pour ceux qui travaillent pour leur propre compte comme pour ceux qui sont employés par des organismes publics ou privés). Il nous arrive de constater que des étudiants qui n'ont pas accédé au niveau secondaire – mais aidés par l'expérience, le milieu familial ou la volonté personnelle - ont développé des atouts intellectuels et pas les moindres.

Du point de vue statistique, il est vrai que la majorité de nos étudiants sont de niveau universitaire ou secondaire. Mais pas tous. Nous avons aussi des inscrits qui ont juste une instruction primaire mais venez les voir sur le terrain, dans les faits ! Autodidactes chevronnés. Certains d'entre eux assument de hautes responsabilités dans des entreprises.

En général, avec une instruction secondaire et une intelligence moyenne, on peut parfaitement comprendre les notions contenues dans nos formations et s'en servir judicieusement.

Nous vous recommandons de ne pas commencer immédiatement de creuser l'infime détail, mais au contraire de s'attacher à saisir l'esprit de ce que vous lisez. Vous devrez éviter de vouloir tout avaler instantanément, se gorger de notre enseignement, quitte à ne point le digérer. NON ! La bonne méthode consiste à aller tout doucement ; et surtout à méditer sur ce que vous lisez. Ne pas passer à la phrase suivante, si vous n'avez pas bien compris la précédente.

Et n'oubliez pas : Vous avez le droit absolu de réfléchir, de vous interroger et de critiquer. Vous n'êtes pas une machine sur laquelle on enregistre des données. Aussi, cet enseignement, comme n'importe quel savoir humain, ne pourra jamais être considéré comme définitif ou sacré !

Réfléchissez.

Comparez ce que vous apprenez à ce que vous sachiez déjà, ou que vous savez d'une autre façon, ou d'une manière erronée. Très souvent les leçons vous amèneront à considérer certaines questions d'après un point de vue nettement opposé au vôtre ou à celui communément adopté par votre entourage. Il en résultera peut-être pour vous quelque inquiétude.

Alors, faites le point en cherchant dans votre vie professionnelle des exemples en relation avec la question, cause de votre embarras. Observez, réfléchissez et concluez.

Peut-être ne serez-vous pas toujours entièrement d'accord avec nos orientations ? Aucune importance. Notre but sera atteint si nous vous avons conduit à seulement quelques minutes de méditation sur chaque leçon, si nous vous avons induit à PENSER par VOUS-MEME.

Cette formation comporte une abondance de texte qui vous permet de trouver des renseignements, des directives, des conseils, des méthodes, convenant tout particulièrement à votre cas. Si vous vous heurtez à des difficultés insurmontables, nous sommes là pour vous aider et vous donner les directives nécessaires.

N'en user qu'à bon escient et ne pas nous demander ce qu'on trouve facilement par la lecture attentive du cours. En cas contraire, nous serions alors obligés de répondre : «Veuillez vous reporter à la leçon n° X de l'Envoi n° Y, page Z ». Perte de temps inutile.

La démarche est simple : Pour les parties bien comprises, tout va bien. Mais si malgré tout quelque difficulté vous stoppe, écrivez-

nous en nous indiquant clairement ce que vous n'avez pas, ou pas bien, compris. Votre professeur vous répondra sans retard.

Prenez dès maintenant l'habitude de connaître vos points forts et vos points faibles. Pour cela, il faut dire QUELLE EST EXACTEMENT la difficulté; connaissant le point précis de votre difficulté, votre professeur pourra vous orienter efficacement et de même cela nous permettra d'ajouter des éclaircissements utiles lors des prochaines mises à jour, au profit des autres candidats. Mais nous dire : "Dans l'ensemble, je n'ai pas compris le contenu de l'Envoi n°...", ne servirait à rien ! Car on ne peut pas vous réécrire l'Envoi en entier. Personne ne pourra le faire.

Travail personnel à réaliser en complément à vos études

En plus du suivi régulier de vos cours, vous devez vous documenter en permanence. Vous devez vous habituer à la mise à jour de vos informations, comme le font les professionnels de votre spécialité à travers les livres, journaux, émissions de radio, émissions de télévision, DVD, réseaux Internet, etc.

Devoirs à renvoyer

Après l'étude de trois Envois, vous recevrez un devoir d'évaluation. Vous consultez et vous répondez à toutes les questions selon la procédure recommandée et vous les enverrez groupés dans une même enveloppe.

Pour bien traiter vos exercices et réaliser de bons résultats

1. Lisez deux (02) ou trois (03) fois la totalité de l'énoncé du sujet sans vous attarder sur les détails.
2. Relisez attentivement l'énoncé du sujet en vous attardant sur le moindre détail et la moindre nuance.
3. Référez vous systématiquement au cours pour vous éclairer sur les questions que vous ne comprenez pas bien.
4. Faites appel à vos réflexions et connaissances, à vos recherches, ainsi qu'à votre style personnel. Eviter de recopier mot à mot le contenu de vos leçons.

5. Rédigez votre réponse sur le brouillon d'abord.
6. Assurez vous que votre solution ne comporte pas d'erreur d'inattention, corrigez minutieusement vos fautes et complétez les omissions.
7. Reportez vos réponses sur votre copie.

Rédaction de vos copies

Il vous est demandé de :

1. N'oubliez pas de mentionner sur l'en-tête de votre copie, notamment vos nom et prénom, votre formation et n° du devoir.
2. N'écrivez pas en rouge. Ecrivez en bleu ou en noir.
3. Traitez tous les devoirs que comportent vos leçons.
4. Utilisez les copies de devoirs envoyés par MEDAV.
5. Soignez votre écriture et la présentation de votre copie.
6. Ecrivez clairement votre nom, prénoms et numéro d'inscription sur la partie réservée à cet effet sur votre copie. Nous vous enverrons des copies pré-imprimées. Si pour une raison quelconque vous en manquez, demandez nous par téléphone ou pour gagner du temps, reproduisiez une de ces copies sur plusieurs feuilles de format standard 21 X 29.7 et le problème sera résolu.
7. Numérotez vos réponses.
8. Répondez aux questions dans l'ordre exact dans lequel elles vous sont posées.
9. Envoyez les devoirs et l'examen par email à :

contrôle@ecolemedav.com

Ou par Poste à l'adresse : MEDAV, BP 176 Fouka, Tipaza 42440.

Notation et appréciation

Les appréciations semestrielles sont hiérarchisées suivant la valeur que vous obtiendrez durant les six mois. La note maximale est de 20/20. Voici la grille générale d'appréciation :

Note	Appréciation
De 16/20 à 20/20	Excellent
De 14/20 à 15,99/20	Très Bien
De 12/20 à 13,99/20	Bien
De 10/20 à 11,99/20	Acceptable
De 8/20 à 9,99/20	Racheté sous condition
Inférieur à 8/20	Ajourné

La notation intègrera :

- La moyenne des notes obtenues après correction des copies des devoirs.
- La note obtenue lors du test final.

Vous êtes déclaré admis si la moyenne générale de vos notes est supérieure ou égale à 10/20.

Attestations de suivi de formation et Attestations de succès

A la fin de votre formation, MEDAV vous délivrera une « Attestation de suivi de formation ». Aussi, vous recevrez une « Attestation de succès » Agréée par l'Etat, après avoir traité tous les devoirs qui vous ont été proposés et passer le test final.

Le financement de vos études (Les moyens de paiement)

Pour vous acquitter des frais de votre formation, vous avez trois possibilités :

- Vous pouvez payer par petite tranche mensuelle selon l'échéancier indiqué sur votre contrat de formation.
- Vous pouvez payer par tranche trimestrielle (au début de chaque trimestre).
- Vous pouvez payer la totalité des frais de votre formation en un seul versement à l'inscription et bénéficier ainsi de **20% de remise**. Vous êtes libre de choisir la formule qui vous convient le mieux.

Cependant, le paiement de la totalité est de loin la formule la plus avantageuse pour trois raisons principales :

- 1°) Elle vous évite d'aller chaque mois à la poste pour effectuer les règlements, en payant à chaque fois des taxes, en perdant à chaque fois du temps, etc.
- 2°) Pour l'administration de MEDAV, elle permet d'éviter la surcharge de travail (gestion, comptabilité, retard de paiement, etc. au détriment de l'essentiel qui est le côté pédagogique).
- 3°) Vous faites une économie appréciable de 20%

Si votre budget le permet, n'hésitez pas pour régler en un seul versement : vous êtes assuré de bénéficier de la totalité de nos services jusqu'au terme de votre formation. Si votre budget ne vous le permet pas pour l'instant, ne vous inquiétez pas, vous pouvez choisir la formule mensuelle.

Dans le cas où vous avez opté pour la formule mensuelle, vous devrez procéder au versement nécessaire durant le mois programmé.

Les moyens de paiement acceptés par MEDAV sont :

- Les mandats électroniques
- Le chèque CCP
- Le versement au compte CCP :

ECOLE MEDAV, CCP n° 79585 35 Clé 12)

Mandat électronique :

Il nous a été permis de constater que le paiement par mandat électronique reste le moyen idéal aussi bien pour l'étudiant que pour l'administration MEDAV. Nous n'avons enregistré aucun retard, aucun problème ni la moindre anomalie le concernant.

Les avantages de ce moyen sont évidents :

- L'étudiant n'est pas dans l'obligation d'envoyer des preuves de paiement à MEDAV,
- Le paiement en général est confirmé dans les 24 heures

L'adresse pour les mandats électronique est : Ecole MEDAV, BP 176 Fouka, Tipaza 42440

Chèque CCP :

À l'exception de quelques cas très rares de chèque sans provision, le paiement par chèque CCP est un très bon moyen de paiement.

- L'étudiant n'est pas dans l'obligation d'envoyer des preuves (à part le chèque)
- Le paiement est confirmé sur simple présentation du chèque,

Un chèque CCP ne doit pas dépasser la somme de 5000 DA. Si vous devez payer une somme supérieure à 5000 DA, vous êtes obligé d'utiliser plusieurs chèques.

Vous envoyez votre chèque dans une enveloppe recommandée. Vous devez remplir le chèque sans oublier votre signature et le nom du bénéficiaire « Ecole MEDAV ».

Vous pouvez envoyer plusieurs chèques correspondant à vos échéances. De notre côté nous allons retirer chaque mois un chèque, à la date fixée par vous même.

L'adresse pour l'envoi des chèques CCP est : Ecole MEDAV, BP 176 Fouka, Tipaza 42440

Versement au compte CCP :

Le paiement par versement CCP présente un inconvénient par rapport aux deux premiers modes de paiement : L'étudiant est dans l'obligation d'envoyer les originaux des preuves de versement avec l'AVM. Sans lesquels, il nous est impossible de confirmer son paiement.

Le numéro de CCP de MEDAV est :
ECOLE MEDAV, CCP n° 79585 35 Clé 12

Preuves de paiements :

N'envoyez les preuves de paiement que dans un seul cas, uniquement pour les paiements par versements CCP. Envoyez-les accompagnées d'un AVM (imprimé ci-joint). Dans ce cas, la preuve de paiement est la seule façon disponible pour confirmer votre paiement.

Pour les mandats électroniques, vous n'avez pas besoin d'envoyer des preuves. Elles nous seront livrées par la Poste.

Avis de Versement

Versement Mensuel (**VM**) Versement Trimestriel (**VT**)

A l'ordre de MEDAV CCP N° 79585 35 Clé 12

A renvoyer à MEDAV, BP 176 Fouka, Tipaza 42440
Fax : 024 48 35 40

Nom et Prénom :

Formation :

Ce jour le

J'ai effectué mon versement à l'ordre de MEDAV CCP n° 79585 35 Clé 12

Versement programmé pour le mois de

La somme de.....

Bureau de Poste où a été effectué le versement :

OBSERVATIONS :

- Cet Avis est à renvoyer à MEDAV uniquement dans le cas d'un versement au compte CCP
- Cet Avis doit être accompagné des preuves originales de paiement

Suivi de vos paiements

Si vous avez opté pour le paiement mensuel, il est important pour vous d'inscrire à chaque fois, le versement effectué sur une fiche que vous pouvez concevoir vous-même. Cela vous facilitera le suivi de votre situation.

Voici un modèle à titre d'exemple :

Fiche de suivi des paiements			
Formation : Maîtrise en Rédaction et Conception Publicitaires			
Mois	Date de paiement	Somme payée	Mode de paiement
<i>Septembre</i>	<i>1er Septembre</i>	<i>2900 DA</i>	<i>Mandat électronique</i>
<i>Décembre/Janvier</i>	<i>5 Décembre</i>	<i>5800 DA</i>	<i>Mandat électronique</i>

Cas des retards de paiements

Veuillez prendre soin de régler chaque échéance durant le mois qui lui correspond.

Si vous omettez d'effectuer deux versements consécutifs, quel qu'en soit le motif, il pourra vous être réclamé la somme totale restante due immédiatement. Vous devez vous acquitter de vos obligations financières dans les délais fixés.

Vous rappeler à chaque fois que vous devez payer - n'est pas une démarche aisée - Parfois, quoique très rarement, nous nous trouvons confronté à un étudiant dont l'habitude est justement de payer en retard et, croyez-moi, cela n'est pas du tout facile à gérer, du fait des complications engendrées par la situation à plusieurs niveaux.

Si vous avez d'autres questions concernant votre scolarité

Nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous contacter par email, par téléphone, par fax ou par votre présence personnelle.

- Pour l'email, retenez : support@ecolemedav.com
- Pour le téléphone, retenez les numéros : 020 53 02 02 / 06 60 33 95 20, etc.

Pour votre question, il est possible que vous receviez une réponse immédiate, comme il est possible que votre question exige de votre interlocutrice une petite recherche ou l'avis d'un Directeur de Département. Pour cela vous devez lui laisser votre n° de téléphone (S'il n'est pas déjà inscrit sur votre Bulletin d'inscription) et lui laisser un peu de temps.

A propos de votre numéro de téléphone, nous souhaitons connaître au moins l'un de vos numéros (mobile, de bureau ou de la maison). Si vous nous avez communiqué un numéro et, par la suite, pour des raisons quelconques il sera modifié, veuillez s.v.p nous informer de votre nouveau numéro.

Merci de votre confiance,

et bonne chance,

Med Khelifi

Email : khelifi@ecolemedav.com